

choses se passent tout différemment. A une grande profondeur, dans des sols semblables, l'humidité est trop forte, l'air et la chaleur manquent; on doit, dans ce cas, n'enterrer les semences que très légèrement, afin qu'elles reçoivent assez d'air et de chaleur, et pas trop d'humidité.

En résumé, on enterre peu le blé de semence dans les sols argileux, disons par exemple 1 à 1½ pouce, suivant la ténacité du sol; tandis que dans les sols légers, il faudra enterrer plus profondément, environ deux pouces.

Toutes les espèces de semences ne demandent pas d'être enterrées à une grande profondeur. En général on peut donner comme principe, que plus une semence est grosse plus elle doit être enterrée profondément; plus elle est fine, plus elle devra être près de la surface du sol. Ainsi les graines de trèfle comme celles de mil ne pourront pas être enterrées aussi profondément que les gros grains.

Quant à la saison, on comprend qu'une graine semée en automne doit être enterrée plus profondément que celle semée au printemps.

Comme il est généralement dans nos habitudes de semer le grain à la volée, nous croyons nécessaire de donner quelques détails sur cette opération.

Pour ce travail, le cultivateur ne doit pas avoir d'habillement qui l'embarrasse. Il faut que le grain qu'il doit semer, s'il l'a trempé dans de l'eau simple, dans l'eau de chaux, ou autre mélange, soit bien sec, et qu'il ne tienne plus aux doigts, qu'il roule et conle dans la main.

En semant il faut que la main droite, dont on sème, parte en même temps, et avance ni plus ni moins que le pied droit, et le sémur doit toujours aller le même pas; la main semante doit toujours suivre le pied, faire toujours le même mouvement circulaire avec aisance; la poignée doit toujours être égale, et la semaille et la marche continuées d'un pas réglé, sans interruption et sans précipitation, afin que la semence soit répandue également; c'est là le grand point du sémur; autrement, si le blé était semé inégalement et par intervalles, les tiges s'affameraient et s'étoufferaient dans les endroits touffus, et les endroits vides seraient autant de terrain difforme et perdu; outre cela, il y croîtrait quantité de mauvaise herbes, qui avançant davantage que le blé, en absorberaient la substance, et seraient cause que souvent on ne retirerait pas même la semence qu'on aurait employée.

Quand on a une fois commencé la semaille, on ne doit pas la discontinuer qu'on n'ait achevé; l'interruption ne fait que du mal, et plus tôt on peut avoir semé, c'est le meilleur.

Pour connaître si l'on a bien semé son blé, il faut ouvrir les doigts de la main, les imprimer sur la terre qui a reçue la semence, et voir si, partout où on la la mettra, il se trouve au moins cinq grains ou sept au plus.

On se sert généralement de la herse pour recouvrir les semences; mais pour les semis d'automne, on ferait bien de se servir d'un scarificateur.

On fait le hersage aussitôt que la semaille est faite. Mais on ne doit pas enterrer le grain trop avant, comme nous l'avons dit plus haut, parce qu'il ne pourrait point lever; la pesanteur de la terre l'accablait; et ne participant presque point aux vapeurs

et aux exhalaisons nitreuses qui naissent dans l'air, il resterait enseveli sans espérance de résurrection. On couvre le grain: 1o. pour que les pigeons, les corneilles, même les volailles, ne le mangent pas; 2o. afin qu'il soit moins exposé aux injures de l'air; 3o. pour que la terre lui communique plus aisément la substance et les sels dont il a besoin, et qu'il s'en dissipe moins; 4o. afin que le mélange du grain avec la terre soit plus heureux étant plus égal, et que la végétation en soit plus facile, plus sûre et plus abondante; 5o. parce que le grain qui a fait un bon pied se couvre et se défend lui-même.

Quelques cultivateurs soigneux font subir à leur blé une opération appelée *plombage*. Elle s'exécute au moyen d'un rouleau en bois ou en fer, traîné par un seul cheval; elle a pour but de tasser la terre et de mettre les semences en contact immédiat avec la terre. Le plombage donne ainsi plus d'humidité et hâte la germination du blé. On doit plomber surtout les sols légers, poreux, très exposés à la sécheresse, tous ceux qui ont été labourés fréquemment à une grande profondeur. On ne doit pas plomber les semis fait en automne, mais seulement ceux du printemps. —(A suivre.)

Société d'agriculture du comté de l'Islet.

CONCOURS DE 1887.

Liste des prix.

FERMES DE COMTÉ.

1er prix, Eugène Casgrain, \$30; 2e Alexis Blais, \$26; 3e, Jacob Gagnon, \$22; 4e, Thadée Francoeur, \$18; 5e, Auguste Dupuis, \$15; 6e David Chouinard, \$12; 7e, Cyprien Terriault, \$10; 8e, Cléophas Fournier, \$8; 9e, Charles Moreau, \$6; 10e, Magloire Francoeur, \$4.

L'ISLET, ST EUGÈNE ET ST CYRILLE.

Blé.—1er prix, Louis Carleau \$4; 2e, Arthur Talbot, \$3; 3e, Zotique Pouliot, \$2; 4e, Octave Dubé, \$1.

Orge.—1er prix, Rév. M. C. E. Franette, \$3; 2e, Cyrille Lemieux, \$2; 3e, Octave Dubé, \$1; 4e, Eusèbe Caron, \$1.

Avoine.—1er prix, Arthur Talbot, \$4; 2e, Dr N. Lavoie, \$3; 3e, Louis Carleau, \$2; 4e, Onésime Morin, \$1.

Seigle.—1er prix, Zotique Pouliot, \$3; 2e, Octave Coulombe, \$2; 3e, Chs Bernier, \$1; Auguste Fafard, \$1.

Pois.—1er prix, Octave Coulombe, \$3; 2e, Daniel Gagné, \$2; 3e, Antoine Lavoie, \$1; 4e, Cyrille Lemieux, \$1.

Prairies.—1er prix, Jules Casgrain, \$4; 2e, Xavier Gauvin, \$3; 3e, Eusèbe Caron, \$2; 4e, Auguste Fafard, \$1.

Légumes.—1er prix, Arthur Talbot, \$5; 2e, Rév. M. F. X. Méthot, \$4; 3e, Georges Bélanger, \$3.

Patates.—1er prix, Auguste Fafard, \$5; 2e, Georges Bélanger, \$4; 3e, Edmond Pelletier, \$3; 4e, Gatien Caron, \$2; 5e, Octave Bélanger, \$1.

ST JEAN PORT-JOLI ET ST AUBERT.

Blé.—1er prix, Lucien Bélanger, \$4; 2e, Zéphirin Miville, \$3; 3e, François Chamard, \$2.

Orge.—1er prix, Raphaël Dubé, \$3; 2e, Gaspard Bois, \$2; 3e, Zéphirin Miville, \$1.

Avoine.—1er prix, Lucien Bélanger, \$4; 2e, Joseph Terriault, \$3; 3e, Frédéric Bélanger, \$2.

Seigle.—1er prix, Louis Ouellet, \$3; 2e, Edouard Robichaud, \$2; 3e, Lucien Dubé, \$1.

Pois.—1er prix, Lévi Daval, \$3; 2e, Jean Chouinard, \$2; 3e, Raphaël Dubé, \$1.